



## SOMMAIRE

1. Approbation
2. Centrair
3. Préparation AG
4. Situation associations
5. Les accidents
6. Dossiers en cours
7. Divers

### Présents

CHRISTIAN **BON**

Georges **CHEVALET**

GERARD **CHIOCCI**

GERARD **COUTELIER**

Michel **CRUETTE**

GILLES **HUG**

Christian **LECUYER**

Daniel **PERCIAUX**

JEAN-MICHEL **ROY**

### Invité absent excusé

Daniel **Gaime**

### Absent excusé:

PIERRE **ALBERTINI**

JOSEPH **BOCCARELLI**

## 1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le CONSEIL approuve le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2015 après correction des coquilles de traitement de texte.

## 2. CENTRAIR

La Société Centrair souhaite se décharger des Certificats de type auprès de la DGAC. Jusqu'à ce jour aucun courrier officiel émanant de cette Société ne nous est parvenu.

Plusieurs problèmes se font jour : - Technique - Juridiques - Financiers.

Une délégation FFVV / ANEPVV se rendra à Le Blanc pour évaluer l'ensemble des critères permettant d'évaluer réellement les risques.

La reprise des Certificats de type implique la récupération des liasses de documentation.

Il s'avère qu'à ce jour les réparations ne sont pas rentables et donc ce dossier devient un problème d'entretien des machines.

La création d'un poste de travail dédié au stock et à la gestion de la documentation n'est pas d'actualité. Pour faire simple il sera nécessaire de travailler avec les sous-traitants.

Si ce dossier n'aboutissait pas, les planeurs passeraient « Orphelins ». La pratique de l'école de pilotage peut être poursuivie.

## 3. PREPARATION AG

Les associations ont reçu les invitations.

Les différents rapports : - Moral - Activité - Financier, sont en préparation.

Les votes seront électroniques avec zappette.

La restauration est assurée par le même prestataire que la FFVV.

Les travaux des vérificateurs aux comptes sont en cours.

Pour le renouvellement des administrateurs au nombre de trois, une recherche de candidatures a été adressée aux associations affiliées.

Administrateurs sortants : Gérard Chiocci, Michel Cruette.

Administrateur démissionnaire : Jean Pierre Colle.

À ce jour une seule candidature officielle nous est parvenue.

## 4. LE POINT SUR LA SITUATION DES ASSOCIATIONS

À la date de ce Conseil d'Administration

Nombre d'Associations Inscrite 163

Nombre d'Associations inscrites en Prévoyance : 100

Pourcentage du suivi des règlements 2015 réglé à ce jour : 99,47%

## 5. LE POINT SUR LES ACCIDENTS

Pour l'année 2015:

- 46 sinistres sont enregistrés au titre DGAC

- 39 sinistres ont été déclarés au titre ANEPVV

A la date du Conseil deux accidents 2016 en attente des dossiers

## 6. DOSSIERS EN COURS

### **Radio 8.33**

Les associations sont autorisées à demander une rétrocession de leur compte accident.

Il ne faut pas confondre la demande d'achat à la FFVV et la demande de participation au financement par le compte accident de l'Anepvv.

Les modalités en 2016 :

L'achat doit être effectués dans le cadre d'achat groupé organisé par la FFVV,

Le montant annuel finançable ne peut excéder le montant de la cotisation de base annuelle accident de l'association.

Cette participation sera imputée sur le compte accident et induira une majoration de la cotisation l'année suivante.

### **Note Permanente 10.11**

Inscription des remorqueurs en compétition.  
Cette note permanente FFVV doit être actualisée.  
Les durées envisagées seraient de 9 à 14 – 14 à 21 – 22 à 28 jours de compétition et entraînement inclus.

### **Chambley**

Hangar loué à la CCI Lorraine à ½ par CRVV Lorraine et ½ par l'ANEPVV.  
La partie ANEPVV contient des épaves déplacées de Tours le Louroux, plus le MS 893 du CRVVL entretenu par le Lycée Technique avec option maintenance aéronautique et par convention avec l'Atelier « Chambley Maintenance » en coopération avec le Lycée Technique.  
Le club de Thionville occupe les locaux du CRVVL.  
Les problèmes générés par cette situation complexe sont à débloquent en même temps que la restructuration régionale.

### **Pont sur Yonne**

Club non inscrit en prévoyance  
Echange standard d'un moteur 235cv avec Catelnaudary mais carter défectueux ;  
Un courrier sera adressé pour deux propositions : régler la totalité ou prendre à charge un rappel de cotisation prévoyance sur les 12 dernières années et poursuite de cette dernière.

### **Arcachon**

Demande de rétrocession pour l'achat de deux parachutes, une radio et un câble Dyneema.  
Seule la prise en charge de la radio dans le cadre de l'opération générale est conforme à nos règles. Un prêt pourra être accordé pour les autres demandes.

### **Compiègne**

Demande une participation à l'échange d'un moteur 912S pour Dymona.  
L'association ne s'inscrit en prévoyance qu'en 2016.  
Courrier pour rappeler l'article du Règlement Intérieur 8.10

### **Salon de Provence**

Grande visite d'un MS 893.  
Demande de transfert de compte Accident positif à compte Prévoyance négatif. Accordé.

### **Cholet**

Demande de remboursement du reliquat pour cessation d'activité. Accordé

### **Tours le Louroux**

Réception d'un courrier pour reprendre l'historique des trois échéanciers en cours.  
L'échéancier hangar est à son terme. L'échéancier Remorqueur sera soldé ce printemps.  
Le Conseil accepte le plan de rééchelonnement proposé par l'association pour les travaux de piste accompagnant le solde des autres dettes.

## **7. DIVERS**

### **Le Tomato**

Association Aéronautique du Tomato apporte une aide aux jeunes présentant des projets aéronautiques. L'aide à cette association initiée par Marcel Juillot sera poursuivie à hauteur de 1000€ pour 2016

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée vers 16h00.

**Prochaine réunion du CONSEIL le 11 ou le 12 Mars 2016 – Chambéry -**

*Rédacteur Daniel Perciaux*